
2024

ESSENCIA

CELLULE BREVETS



essencia

PROGRAMME



LA CELLULE BREVETS, UNE EXPERTISE GRATUITE POUR PROTÉGER VOTRE INNOVATION

Créée en 2011, la Cellule brevets d'essenscia est le point de contact où les entreprises, et en particulier les PME du secteur, peuvent adresser toutes leurs questions relatives à la propriété intellectuelle. Cette année, la Cellule brevets organise trois sessions de formation interactives en Wallonie et en Flandre, ainsi que deux workshops en ligne, afin de vous aider à protéger et valoriser votre innovation.

DES SERVICES SUR-MESURE

- Sensibilisation et information collective des entreprises sur l'importance des droits de la propriété intellectuelle et leur utilisation optimale au cours du processus d'innovation
- Conseils et accompagnement personnalisés pour la mise en place dans votre entreprise d'une stratégie de protection de votre propriété intellectuelle
- Soutien individuel sur des thématiques propres en réalisant par exemple une recherche dans les bases de données de brevets libres d'accès

CHAMPION DE L'INNOVATION



Le secteur de la chimie et des sciences de la vie est le champion incontesté de l'innovation de notre pays. Avec des dépenses record en R&D de **5,8 milliards d'euros**, il représente deux tiers de toutes les dépenses industrielles en R&D en Belgique. Cette spécialisation stratégique en innovation est la meilleure garantie d'avenir pour le secteur.



DEMANDES
DE BREVETS
EN 2022

2/3

DE LA R&D INDUSTRIELLE





MODULE 1

01

AVANTAGES FISCAUX POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES EN BELGIQUE

Découvrez de nouvelles opportunités pour votre entreprise. Lors de cette session d'information, nous examinerons trois mesures d'aide fiscale existantes pour les entreprises innovantes en Belgique :

- Déduction de revenus d'innovation (DRI);
- Déduction pour investissement/crédit d'impôt pour les investissements dans la R&D respectueux de l'environnement (ID R&D), et un court passage sur les nouvelles mesures récemment annoncées ('déduction thématique' et 'déduction technologique');
- Dispense de versement du précompte professionnel pour la R&D, avec une attention particulière sur l'évolution des obligations liées à la notification Belspo (DPP).

Nous examinerons ensemble les mesures auxquelles votre entreprise peut prétendre, les différences qui peuvent exister en fonction de la taille de l'entreprise, le rôle joué par la localisation du marché de vente ou le volume des ventes, etc. À l'aide de plusieurs cas et scénarios concrets, nous vous accompagnerons dans cette matière parfois complexe.

Orateurs :

- Cécilia Baliardini, Senior Consulting Manager chez Leyton
- Cindy Lahdou, Senior Consultant chez Leyton
- Jasper Van Hirtum, Manager chez Leyton
- Michiel Cassiers, Manager chez Leyton
- Charlotte Verwee, Managing Consultant chez Leyton

12 mars / 13.30 – 16.30

OFF Meeting Wavre

Chaussée de Bruxelles, 412

1300 Wavre



02

MODULE 2

LES ÉTUDES DE LIBERTÉ
D'EXPLOITATION VUES SOUS
UN ANGLE BUSINESS

Grâce à une approche FTO (Freedom-to-operate) bien pensée, vous pouvez garantir de manière proactive la liberté d'opérer dans le segment de marché que vous avez choisi. Toutes les entreprises de notre secteur doivent en être conscientes et connaître l'impact potentiel sur l'entreprise et son image en cas d'accusation de violation.

Les études de liberté d'exploitation (FTO) vous apportent la certitude nécessaire lors du développement et de la commercialisation de nouveaux produits, processus ou services. Ces études analysent en profondeur les brevets, marques et autres droits de propriété intellectuelle existants afin d'identifier les conflits potentiels en temps utile et de les éviter.

Au cours de cette session d'information interactive, nous expliquerons ce qu'impliquent les FTO et nous tenterons de répondre à toutes vos questions et préoccupations au niveau business.

Orateurs :

- Eva Rogge, European Patent Attorney AWA Benelux
- Dieter Heck, Partner & European Patent Attorney AWA Benelux

21 mai / 13.30 – 16.30

OFF Meeting Wavre
Chaussée de Bruxelles, 412
1300 Wavre



**MODULE 3****03****À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS**

Il arrive que vous souhaitez négocier les droits d'accès à une invention brevetée par des tiers. Ou bien vous vous retrouvez à la table des négociations par nécessité pour régler un conflit. Une situation qui n'est pas évidente pour les PME et les start-ups.

C'est pourquoi nous organisons cette session d'information pratique et hautement interactive, au cours de laquelle nous vous guiderons tout au long du processus. Nous commencerons par une introduction sur le sujet et les questions spécifiques à votre entreprise concernant l'approche. Comment dois-je me préparer, à qui dois-je déléguer, qui prend la parole, etc. Ensuite, vous serez répartis en groupes et mis au travail. Nous terminerons par un report-out et un témoignage apporté par une personne du monde de l'entreprise.

Cette session d'information sera précédée d'une visite d'entreprise chez UCB Pharma. Et exceptionnellement, seules les entreprises et les Tech Transfer Offices (TTO) peuvent s'inscrire à cette session car nous souhaitons conserver des groupes restreints.

Orateurs :

- Valentin de le Court en Laurens Dauwe, associés chez Osborne Clarke
- Visite d'entreprise chez UCB Pharma

15 octobre / 13.30 – 16.30

UCB Pharma
Chemin du Foriest 1
1420 Braine L'Alleud

**WEBINAIRE 1****01****LICENCES (SUITE):
LE « PACKAGE DEAL »**

Ce webinaire vous permettra de mieux comprendre ce qu'implique un «package deal» en matière de licences de propriété intellectuelle.

Sans surprise, l'accord que vous concluez dépend du stade auquel se trouve votre entreprise et de ses besoins réels – financiers ou autres. La propriété intellectuelle vue en tant que partie d'un tout, avec un œil sur l'aspect pratique :

1. Quels sont les modèles de licence existants (pour mon type d'entreprise) ?
2. Points d'attention avec de nouveaux partenaires,
3. Quelles sont les considérations à prendre en compte lors de la mise en place d'un partenariat ?
4. Organisation/documentation (et audits),
5. Que se passe-t-il si le brevet s'avère ne pas être valide ?

Nous concluons par un examen des nouveaux règlements d'exemption pour la recherche après le 1er juin 2023 afin que vous sachiez quand une licence est nécessaire pour utiliser un outil de recherche.

Orateurs :

- Pascal Leroy, conseil en brevets chez Gevers
- Christophe Noël, conseil en propriété intellectuelle chez Gevers

11 juin / 14.00 – 15.30

Session NL [Gevers]

18 juin / 14.00 – 15.30

Session FR [Gevers]



**WEBINAIRE 2****02****COMMENT CONSTITUER UN
PORTEFEUILLE DE BREVETS ?**

Comment constituer un portefeuille de brevets? Pour les entreprises qui ont des années d'expérience, cela peut sembler évident. Pour les start-ups et les scale-ups, c'est moins évident, surtout s'il y a une pression de la part des investisseurs.

C'est pourquoi nous organisons ce webinaire spécialement conçu pour les petites entreprises et les start-ups, dans lequel nous allons tenter de mettre les choses au clair. Que faut-il faire à quel moment? Nos intervenants guident les start-ups à travers chaque étape du processus de brevets, de la conception au dépôt et au-delà. Ils comprennent les défis financiers des start-ups et démontrent, à l'aide de quelques exemples, comment vous pouvez constituer un solide portefeuille de brevets rentable.

Notez que ce webinaire sera présenté en anglais (et non en français).

Orateurs :

- Ben Brigou, associate partner et conseil en brevets chez NLO Mechelen
- Dietmar Hertsen, conseil en brevets chez NLO Gent

12 novembre

14.00 – 15.30

Session NL [NLO]

19 novembre

14.00 – 15.30

Session EN [NLO]





essenscia

**Fédération belge
des industries
chimiques et
des sciences de la vie ^{ASBL}**

BluePoint
Bd Auguste Reyers 80
B - 1030 Bruxelles
+32 2 238 97 11
BE 0406 478 993
octrooi-brevet@essenscia.be
www.essenscia.be

Inscription

Retrouvez le programme détaillé
et inscrivez-vous sur notre site web
www.essenscia.be/cellulebrevets

Contact

DESPINA PAGALIS
Management Assistant
dpagalis@essenscia.be
T. 02 238 98 28

Avec le soutien de

